



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

Reconnue d'utilité publique par décret du 28.01.87

Numéro 5

Rédaction : 11 rue de la Tuilerie 40180 - Narrosse
Réalisation et mise en page : Georges Grégoire
Relecture et correction : Madame Nicole Canton

Septembre 2001

BULLETIN DE LIAISON « LE LIEN »

Siège Social National
Hôtel des Invalides
75007 - Paris
Tél : 01 47 05 75 92

Siège Social
Section Landes

Sommaire de ce numéro

Le mot du Président	1
Passation du drapeau à Parentis-en-Born	2
Trésorerie	3
Échos de la section	4
Sortie de printemps	7
Congrès à Biarritz	8

É D I T O R I A L

Les jours se suivent et tous ne se ressemblent pas.

Il en est de même pour le bulletin de liaison de la section Landes. Ce « LIEN » que tous les membres lisent avec attention sert surtout à informer les personnes ne pouvant se déplacer à l'occasion des diverses manifestations qui ont lieu dans les Landes, et peut-être aussi à rappe-

ler aux autres quelques bons moments.

Mais l'information n'arrive pas seule et comme tout support, celui-ci est le vôtre et donc à votre disposition pour y faire paraître ce dont tout un chacun devrait savoir.

N'hésitez donc pas à nous écrire et à nous faire part de vos remarques.

J'ai même une adresse

électronique (Email) et j'invite tous ceux qui en ont une à me la communiquer par un petit bonjour via internet. ;-)

patnat@club-internet.fr

J'y répondrai rapidement avec plaisir et vous aurez peut-être ainsi la primeur de certaines infos que les autres recevront par courrier postal, avec en plus la couleur.

A vos plumes !

Le Mot du Président

Vous venez de recevoir le bulletin de liaison dans sa nouvelle présentation.

Nous souhaitons qu'il aura vos faveurs et que sa lecture sera plus attrayante.

Parlons EURO.

Pour 2002 la cotisation sera de 23 euros pour les membres actifs et de 38 euros pour les mem-

bres bienfaiteurs. Vous savez que cette somme est déductible pour la moitié, de vos impôts donc, à votre bon cœur ..!

L'entraide est notre but principal et vos suppléments de cotisation sont utilisés pour aider ceux, qui, malheureusement, connaissent des difficultés et notre rôle est de ne laisser

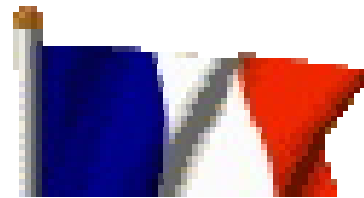
personne sur le bord du chemin.

Pensant que nous aurons le plaisir de vous accueillir lors de notre Assemblée Générale le 26 janvier 2002 à 9 heures 30 à Montaut.

Donc à bientôt et bonne année.

Jean MOUTON

Passation du drapeau de la sous-section de Biscarrosse



ACTIVITES DE LA SOUS-SECTION DE BISCARROSSE PAYS DE BORN

La grande cohésion qui existe au sein de l'ONM du département incite les porteurs de la « bleue » à organiser assez souvent des réunions amicales. C'est ce qu'a fait le 26 mai dernier, la sous-section de Biscarrosse Pays de Born.

Suivant une habitude à présent bien établie, la sous-section de Biscarrosse Pays de Born qui organise chaque année un repas amical destiné à resserrer la « bleue », a éprouvé le besoin de se regrouper au sein de la section départementale. C'est ce qu'elle a

Elle compte actuellement 417 membres, ce qui correspond en gros à 50 % des décorés, alors qu'au plan national ce pourcentage est à peine égal à 20%.

Pour une association de cette nature, les notions d'entraide et de solidarité sont à l'honneur, et le président ne manque jamais d'en souligner l'importance.

Différentes actions sont effectuées chaque année dans ce sens et l'aide morale apportée à tous ceux qui connaissent des difficultés reste une des priorités de l'association départementale.

La réunion de Biscarrosse s'est

ENTRE

BISCARROSSE

ET PARENTIS

Un climat de camaraderie

de Parentis-en-Born qui le garderont pendant toute l'année 2001/2002.

fait encore cette année et le président Jean Mouton qui se faisait un plaisir d'y assister n'a pu venir en raison d'un décès qui est intervenu dans sa famille. Le colonel Marcel Confais, vice-président départemental et responsable de la sous-section du Born, lui a fait parvenir un message d'amitié et il a profité de l'occasion pour donner des nouvelles de ceux qui, malades ou fatigués, n'ont pas pu assister à ce rassemblement.

Progression

Comme le faisait remarquer le président Jean Mouton lors de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue à Tartas en présence de très nombreuses personnalités, la section des Landes se porte très bien et elle est en constante progression.

terminée par la remise du drapeau de la sous-section aux compagnons

Article paru dans « le Courrier Français »



Le 1er Vice-Président Marcel Confais assis à la table en compagnie de Jean Cosme et de tous les participants et leurs épouses à cette rencontre pour la passation du drapeau de la sous-section entre Biscarrosse et Parentis en Born.

TRÉSORERIE

Par lettre en date du 3 mai 2001, le Président National Henri LEROY nous informe que c'est pour la dernière fois, en 1994, que les cotisations ont été augmentées de 120 à 130 francs.

La quote-part revenant au Siège étant de 70 francs et celle aux Sections de 60 francs.

Depuis cette date aucun changement n'est intervenu.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Paris au mois d'avril, les délégués ont votés à l'unanimité la proposition d'augmenter les cotisations de l'année 2002.

Celle de notre section est donc de **23 euros tout rond** (soit 150,87 francs) .

C'est donc à partir du mois d'octobre 2001 que les cotisations pourront être encaissées à ce nouveau tarif pour l'année à venir.

Il faut savoir que de ces 23 euros, 11,5 €uros (ou 75 francs) seront reversés au Siège et 11,5 €uros resteront dans la caisse de notre Section.

C'est par le biais de cette différence que

Les cotisations

L'Entraide de votre Association existe

Il reste quand même que les cotisations 2001 non réglées au 31 décembre 2001 resteront dues au tarif de l'année, à savoir

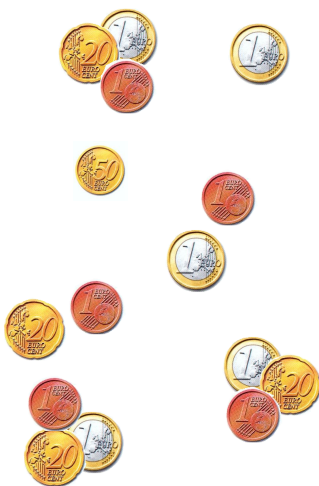
1 3 0
francs
soit:

augmentent

19,81837224086334927441890... Euros

Arrondi à 19.82 €

Le Trésorier
Georges Grégoire



Les Finances de la Section

L'état des rentrées des cotisations se porte plutôt bien.

Compte tenu de ce passage à l'euro, le siège de Paris nous presse de nous mettre à jour afin de basculer les comptabilités.

Seuls 9 retardataires doivent se souvenir que pour quelques temps encore, le montant des cotisations n'est que de 130 f

soit : 19,8183722408633492744189024585453 Euros

Arrondi à 19,82 €

ction énergique, soudainement, le manche du balai en tube d'acier s'est rompu à 30 centimètres de
 té supérieure. Continuant son action de nettoyage avec la même vigueur, a été blessé assez grave-
 nain droite par le bout très coupant dudit manche. Malgré cet handicap certain et après de longs et
 ins effectués par sa moitié, a pu toutefois participer à la sortie amicale et culturelle de printemps de
 la section des Landes de l'O.N.M.
 loquence et brio, malgré la douleur ressentie expliquer en détail et aux nombreux compagnons pré-
 sents cette aventure hors du commun incroyable mais vraie »,
 n'érîte peut-être, tout en gardant l'anonymat le plus absolu, la mention de son libellé dans le bulletin de la section rubri-
 que « humour ».

NDLR : merci Pierre Duvert.

HUMOUR

de l'Euro

c'est un peu plus cher que quand c'est moins cher, mais ça reste moins cher que quand c'est plus
 chère doit pouvoir se démontrer... alors... Démonstration !

2002 sans un seul Euro en poche mais le porte monnaie encore plein de Francs, je vais chez ma
 référente lui présenter mes meilleurs vœux et acheter une baguette bien croustillante. Après les
 l'usage...
 acheter la baguette maintenant ?
 ne d'hab. !
 partir d'aujourd'hui c'est en Euro.
 Mais, un petit coup d'Euro calculette... : et voilà, ça fait 0,66 Euro.
 Ah, mais au fait 0,66 Euro ça fait combien de Francs? (un petit coup d'Euro calculette) hé ! mais ça fait
 la baguette a augmenté de 3 centimes.
 Je sais pas, mais c'est quand même toujours le même prix.
 Ça doit être une hausse mécanique... dis-je très technocratiquement. Bien, si j'ai tout compris je vous
 rends de 5 F et vous me rendez la monnaie en Euros ?
 Elle est très "mode" ma boulangère, elle ne dit plus "oui"
 5 F, ça fait (un petit coup d'Euro calculette... hé oui, à force d'utiliser ce truc je n'arrive toujours pas à
 l' de tête) : 5 F c'est 0,76 Euro, moins 0,66 Euro la baguette, vous me rendez 10 centimes d'Euro.
 Ça fait 10 cents, mais on peut confondre avec les US, c'est déjà pas si simple...
 la première pièce en Euro ! et en Francs c'est combien ? - 0,10 Euro
 (un petit coup d'Euro calculette) 0,10 Euro = 0,66 F. Tiens? c'est comme le prix de la baguette c
 : moins 0,66F, ça me met la baguette à 4,34 F ?
 Je sais pas, mais c'est quand même toujours le même prix.
 vous allez la répéter souvent cette phrase aujourd'hui.
 fait, je me demande si je ne devrais pas prendre 2 baguettes.
 2 x 0,66 = 1,32F, soit après un petit coup d'Euro Calculette : 1,31 Euro
 Les baguettes coûtent moins cher que 2 fois une baguette, c'est "transcendant",
 avec une pièce de 10 F = 1,52 Euro moins 1,31 Euro les 2 baguettes
 la baguette à : (10-1,38)/2 = 8,62F soit 4,31F.
 Une baguette qui coûte 4,30 F coûte désormais :
 si vous l'achetez à l'unité
 si vous les achetez par 2...
 Ça fait quand même toujours le même prix (en Euro).
 Ça reste un peu plus cher que quand c'est moins cher, mais ça reste moins cher que qu

que!!!



ÉCHOS DE LA SECTION



Modifications depuis le bulletin n° 4

Nouveaux membres au 21 novembre 2001

755	- Jacques DELIEU	Mont de Marsan	CH
756	- Christian BÉRANGER	Pau	OFF
757	- Paul DUVIGNAC	Lit et Mixe	CH
758	- Marc VILLEMONT	Mont de Marsan	CH
759	- Guy EXIBART	Mazerolles	CH
760	- Pierre LAVALLÉE	Benquet	OFF
761	- Claude ROURE	St Paul les Dax	CH
762	- Robert LABARRIÈRE	Rion des Landes	CH
763	- Max BOULET	Mont de Marsan	CH
764	- Denis LELAIDIER	Mont de Marsan	CH

Rectifications ou nouvelle adresse de membres de la Section

M. SEGA : 243, avenue de Cronstadt 40000 - Mont de Marsan

M. BRIE : « Les Petits Lelas » au lieu de 'Lilas'

Le nouvel annuaire va bientôt arriver !

Si vous souhaitez que votre nouvelle adresse apparaisse sur l'annuaire 2002, prière de le signaler au Président avant le 15 décembre 2001

ÉCHOS DE LA SECTION



HONNEURS

Un Chevalier promu au grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite :

➔ FRAVAL DE COATPARQUET

Trois membres de l'ONM ont été décorés de la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur au titre Militaire, il s'agit de Messieurs :

- ▶ Michel BUR Officier de carrière à Dax.
- ▶ Hervé PIRIS retraité militaire à Coudures
- ▶ Bernard LONNÉ retraité du BTP à Tercis

La rédaction et tous les membres de notre Association présentent toutes leurs félicitations aux nouveaux décorés.

REGRETS

Nous déplorons la perte de huit de nos compagnons

Monsieur **Jean PÉDEBOSQ** dans sa 84^e année et membre de notre section depuis 1981

Le **Général Bernard CAMPET** à l'âge de 82 ans et membre de la section depuis 1985.

Monsieur **Jean BÉLOTTI** à l'âge de 75 ans et membre de notre section depuis 1991.

Monsieur **ITTURALDE** qui fut membre de la section des Landes.

Monsieur **Erich DALHEN** dans sa 73^e année membre de la section depuis 1997

Monsieur **Jean MORINCOME** dans sa 70^e année membre de la section depuis 1984

Monsieur **Marcel MOULIN** à l'âge de 80 ans et membre de la section depuis 1990.

Monsieur **Vincent PAUTHE** dans sa 92^e année membre de la section depuis 1978.

La rédaction se joint à tous les compagnons de la section afin de renouveler notre soutien et notre sympathie aux familles.

MUTATIONS

Notre section Landes regrette 3 mutations :

- Monsieur **Philippe CHARLES** colonel commandant en second de la Base 118 à Mont de Marsan, dans la Haute Marne
- Monsieur **Régis GUÉANT** colonel de Gendarmerie à Mt-de-Marsan, dans la Seine-Saint-Denis
- Monsieur **Jean-Pascal COGEZ** Sous-préfet des Landes et membre depuis peu de notre section nous quitte, muté dans la région de Rouen.

Souhaitons-leur une bonne adaptation dans leur nouvelle région.

DÉMISSIONS

Démissions enregistrées :

- M. Robert BERTHAUD membre depuis 1996
- M. Claude DUPUY membre depuis 1999

Sortie de printemps

La section a effectué sa sortie culturelle de printemps, le jeudi 7 juin 2001.

A 7 heures, le car partait de Dax pour prendre les compagnons de Mont de Marsan à 7h45 et rejoindre ceux de la région de Biscarrosse sur place.

En effet, le but du voyage était les visites du Musée de l'Hydraviation de Biscarrosse le matin et de l'usine du groupe Gascogne, fabriquant de papier kraft à Mimizan l'après-midi.



L'ancien et l'actuel, que ce différence !

La journée fut bien employée. Le temps splendide était de la partie et le voyage très bien organisé comme d'habitude par le président Jean Mouton et le fidèle et érudit accompagnateur Marcel MOLY.

Le casse-croûte matinal, de plus en plus apprécié, a eu lieu au lac du terrain de camping d'Ychoux, lieu de détente dans un cadre magnifique. Merci au responsable d'avoir mis si gentiment à la disposition de la Section ce lieu superbe et confortable.

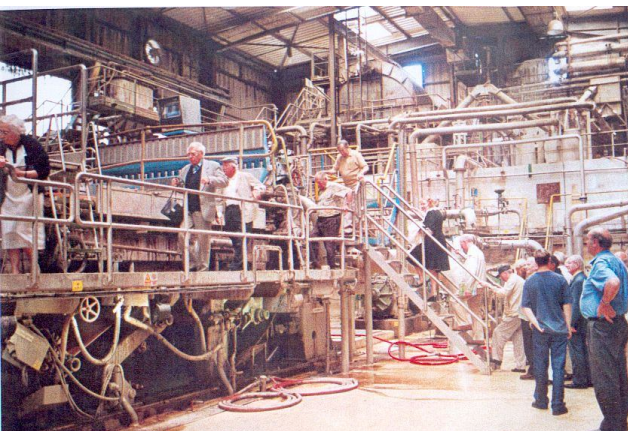
Puis la visite du Musée a eu lieu

sous la direction de deux excellents guides après la réception de Mme Vié-Klaze fondatrice, elle même titulaire de l'Ordre National du Mérite. Musée très complet, tant sur le plan historique que technique.

Beaucoup d'objets rares, de photos édifiantes, de maquettes de toutes les nations, d'appareils réels, etc. .. Présentés visuellement et techniquement avec goût et compétence.

Après un rapide déjeuner à Parentis, tout le monde a fait joyeusement mouvement vers Mimizan où après une présentation vidéo de l'historique et de la

technicité de l'usine répartie sur 32 hectares, une visite en car de l'implantation a été effectuée suivie de celle de la fabrication du papier kraft en détail.



Aperçu de l'usine des papeteries de Mimizan



Tout le groupe des visiteurs

Ces deux visites ont été très intéressantes et instructives. Les organisateurs ont été chaleureusement félicités et remerciés.

Après un arrêt à la plage de Mimizan, le retour a eu lieu par Onesse-et-Laharie, Morcenx, Arjuzanx, Arengosse et Ygos.

Une halte s'est effectué à Arjuzanx sur la place de l'église où nous avons terminé les succulents restes du casse-croûte matinal dans une excellente ambiance.

Le voyage culturel et gastronomique de l'automne a été décidé quasiment à

l'unanimité pour la région viticole de la Dordogne.

C'est donc dans cet espoir que les Compagnons se sont séparés.

Pierre Duvert

Congrès

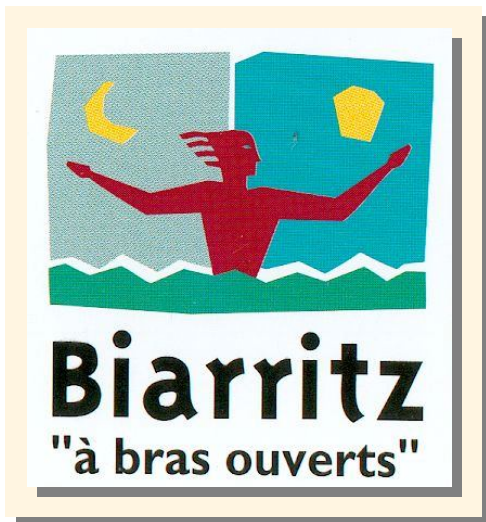


Vue d'ensemble sur les congressistes pendant le discours d'ouverture



Les lauréats à qui le Président National a remis le diplôme du Prix du Civisme décerné par l'O.N.M.

de



Michel Lamoot 3^e Vice-président, le président J. Mouton, et le trésorier de la section Georges Grégoire



Le président et Michel Lamoot très attentifs au conférencier



LA photo sur laquelle tous les participants au Congrès de Biarritz, le 7 juin dernier, auraient voulu paraître.

Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et Chancelier de l'Ordre National du Mérite, au centre, avec à sa droite le Président National et M. le préfet des Pyrénées Atlantiques, à sa gauche notre Président départemental et le Président des Hautes Pyrénées M. Robert Echennes.